

EXAMENS ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

ARGUMENTAIRE

Afin de faire valoir une situation particulière lors de cette session propre à un établissement dans son ensemble, à un groupe-classe ou à une APSA, ce document est à renvoyer à votre conseiller technique aux examens par mail avant la commission académique d'harmonisation et de proposition de notes.

Le document doit être visé par le chef d'établissement, en tant que responsable des examens pour son établissement.

Un argumentaire a vocation à s'appuyer sur des éléments factuels pour permettre à la commission de prendre en considération votre contexte et de statuer sur la nécessité ou non d'harmoniser les notes des candidats (à la hausse comme à la baisse) au regard de l'argumentation fournie.

Nous vous remercions de bien vouloir réaliser un document par type d'examen (baccalauréat général et technologique, baccalauréat professionnel, CAP).

A partir de la session 2027, pour les cas des élèves n'ayant qu'une note, les informations sont à renseigner dans SANTORIN :

- lors de la saisie des notes, l'enseignant fait le choix de maintenir ou de « geler » la note du candidat en renseignant DI (en lieu et place de l'unique note obtenue)
- il renseigne une appréciation directement dans SANTORIN expliquant son choix
- il conserve (tout comme son établissement) une copie de leur LSU et/ou des bulletins du candidat (seconde et première) afin d'attester du niveau de compétence acquis sur son parcours de formation et pouvoir les transmettre au besoin aux services de la DEC.

Examen :

Session (année) :

NOM de l'établissement :

Ville et département :

Nom du chef d'établissement :

Téléphone :

Nom du coordonnateur EPS :

Téléphone :

☐ RÉSULTATS ÉTABLISSEMENT :

	Établissement	Filles	Garçons
Effectifs			
Moyenne globale			
Taux d'inaptitudes totales (%)			

☐ APSA dont les résultats semblent élevés ou faibles :

	APSA n°1	APSA n°2	APSA n°3
Dénomination APSA			
Moyenne globale			
Moyenne filles			
Moyenne garçons			

☐ APSA dont les écarts filles / garçons sont importants :

	APSA n°1	APSA n°2	APSA n°3
Dénomination APSA			
Moyenne filles			
Moyenne garçons			
Ecart filles / garçons			

☐ **COMPLÉMENTS D'INFORMATION ÉVENTUELS :**

Le ,

Signature du professeur coordonnateur

Signature du chef d'établissement